

AVIS TECHNIQUE

2022-A-013A - Rév. 1

sur base d'une analyse de résultats d'essais

DEMANDEUR

OWA BENELUX BV
Sluispolderweg 54
1505 HK ZAANDAM
PAYS-BAS

OBJET

Évaluation de la stabilité au feu suivant la norme belge NBN 713.020 (édition 1968)
d'un faux plafond.

Ce document a été délivré dans le cadre d'une analyse de résultats d'essais comme décrit dans
l'Annexe 1, au point 2.1 2° a) 4) de l'AR du 07/07/1994 (version coordonnée du 20/05/2022).

rue Belvaux 87 (1er étage)
B - 4030 LIEGE
Tél. 04 340 42 70
Fax: 04 340 42 79

www.isibfire.be

Ottergemsesteenweg-Zuid 711
B - 9000 GENT
Tel. 09 240 10 80
Fax: 09 240 10 85

Siège social / Sociale zetel: rue Belvaux 87 (1er étage) - 4030 Liège

RPR/RPM Luik / Liège • BTW/TVA BE 0434.019.867 • BNP Paribas Fortis Liège / Luik BE86 2400 0158 5750 • BIC GEBABEBB

1. RAPPORTS D'ESSAI

1.1. Rapports

Nom du laboratoire	Numéro du rapport d'essai	Date du rapport d'essai	Propriétaire du rapport d'essai	Norme d'essai
MPA Braunschweig	(3232/3275)-CR	22/06/2006	Odenwald Faserplattenwerk GmbH	EN 1363-1:1999 EN 1365-2:1999
	(3691/3845)-CR	26/10/2006		
	(3686/137/10)-CR	07/03/2011		EN 1363-1:2012 EN 1365-2:1999
	(2100/037/15)-NB	25/02/2015		
Istituto Giordano	282291/6095/CPD	17/05/2011		EN 1363-1:1999 EN 1365-2:1999
	285878/6379/CPD	31/08/2011		
MFPA Leipzig	PB 3.2/13-169-1	01/11/2013		EN 1363-1:2012 EN 1365-2:1999
	PB 3.2/13-322-1	23/02/2015		
	PB 3.2/14-338-1	20/07/2015		EN 1363-1:2012 EN 1365-2:2014
	PB 3.2/15-411-1	27/10/2016		
	PB 3.2/17-345-1	28/06/2018		EN 1363-1:2020 EN 1365-2:2014
	PB 3.2/24-128-1	20/09/2024		
WFRGent	17031A	07/04/2015		EN 1363-1:2012 EN 13381-1:2014

1.2. Description des éléments testés

Le rapport d'essai n° (3232/3275)-CR donne la description et les résultats d'un essai de résistance au feu effectué suivant les normes européennes EN 1363-1:1999 et EN 1365-2:1999 sur un plancher porteur, constitué de dalles en béton gravier (épaisseur : 90 mm) posées sur des poutres porteuses en acier IPE 140 et protégées du côté inférieur par un plafond suspendu (dimensions : env. 4000 x 3000 mm). Le plafond suspendu était constitué d'une ossature métallique (dénomination commerciale actuelle suivant vos déclarations : OWAconstruct N100 T24 ; largeur des profilés : 24 mm ; entraxe des profilés porteurs principaux : 625 mm ; entraxe des profilés transversaux : 625 mm ; entraxe des suspentes : 750 mm) et de panneaux de plafond à bords droits du type **OWAcoustic premium** (épaisseur : 15 mm ; dimensions modulaires : 625 x 625 mm ; masse volumique mesurée : env. 280 kg/m³ ; finition des bords : K3). Pendant l'essai, une charge était appliquée sur l'élément d'épreuve, de sorte qu'un moment de flexion de 60 % du moment de flexion maximal des poutres porteuses en acier dans les conditions normales de service était réalisé.

Le rapport d'essai n° (3691/3845)-CR donne la description et les résultats d'un essai de résistance au feu effectué suivant les normes européennes EN 1363-1:1999 et EN 1365-2:1999 sur une construction de toiture isolée porteuse en acier (steeldeck), constituée de tôles d'acier profilées (épaisseur de l'acier : 1 mm) et protégée du côté inférieur par un plafond suspendu (dimensions : env. 4000 x 3000 mm). Le plafond suspendu était constitué d'une ossature métallique (dénomination commerciale actuelle suivant vos déclarations : OWAconstruct N100 T24 ; largeur des profilés : 24 mm ; entraxe des profilés porteurs principaux : 625 mm ; entraxe des profilés transversaux : 1250 mm ; entraxe des suspentes : 1250 mm) et de panneaux de plafond à bords droits du type **OWAcoustic premium** (épaisseur : 15 mm ; dimensions modulaires : 1250 x 625 mm ; masse volumique mesurée : env. 420 kg/m³ ; finition des bords : K3). Pendant l'essai, une charge uniforme d'env. 1,7 kN/m² était appliquée sur la construction de toiture.

Le rapport d'essai n° (3686/137/10)-CR donne la description et les résultats d'un essai de résistance au feu effectué suivant les normes européennes EN 1363-1:1999 et EN 1365-2:1999 sur un plancher porteur, constitué de dalles en béton gravier (épaisseur : 90 mm) posées sur des poutres porteuses en acier IPE 140 et protégées du côté inférieur par un plafond suspendu (dimensions : env. 4000 x 3000 mm). Le plafond suspendu était constitué d'une ossature métallique (dénomination commerciale actuelle suivant vos déclarations : OWAconstruct N100 T24 ; largeur des profilés : 24 mm ; entraxe des profilés porteurs principaux : 1250 mm ; entraxe des profilés transversaux primaires : 625 mm ; entraxe des suspentes : 1250 mm) et de panneaux de plafond à bords droits du type **OWAcoustic premium** (épaisseur : 15 mm ; dimensions modulaires : 625 x 625 mm ; masse volumique mesurée : env. 320 kg/m³ ; finition des bords : K3). Un luminaire (dimensions : 625 x 625 mm ; poids : env. 9,0 kg) était appliqué dans le plafond suspendu et recouvert. Pendant l'essai une charge était appliquée sur l'élément d'épreuve, de sorte qu'un moment de flexion de 60 % du moment de flexion maximal des poutres porteuses en acier dans les conditions normales de service était réalisé.

Le rapport d'essai n° 282291/6095/CPD donne la description et les résultats d'un essai de résistance au feu effectué suivant les normes européennes EN 1363-1:1999 et EN 1365-2:1999 sur un plancher porteur, constitué de dalles en béton gravier (épaisseur : 100 mm) posées sur des poutres porteuses en acier IPE 160 et protégées du côté inférieur par un plafond suspendu (dimensions : env. 4000 x 3000 mm). Le plafond suspendu était constitué d'une ossature métallique (dénomination commerciale actuelle suivant vos déclarations : OWAconstruct N100 T24 ; largeur des profilés : 24 mm ; entraxe des profilés porteurs principaux : 625 mm ; entraxe des profilés transversaux : 1250 mm ; entraxe des suspentes : 1250 mm) et de panneaux de plafond à bords feuillurés du type **OWAcoustic smart edge 7** (épaisseur : 14 mm ; dimensions modulaires : 1250 x 625 mm ; masse volumique mesurée : env. 300 kg/m³ ; finition des bords : K7). Un luminaire (dimensions : 625 x 625 mm) était appliqué dans le plafond suspendu et recouvert. Pendant l'essai une charge supplémentaire était appliquée sur l'élément d'épreuve.

Le rapport d'essai n° 285878/6379/CPD donne la description et les résultats d'un essai de résistance au feu effectué suivant les normes européennes EN 1363-1:1999 et EN 1365-2:1999 sur un plancher porteur, constitué de dalles en béton gravier (épaisseur : 100 mm) posées sur des poutres porteuses en acier IPE 160 et protégées du côté inférieur par un plafond suspendu (dimensions : env. 4000 x 3000 mm). Le plafond suspendu était constitué d'une ossature métallique (dénomination commerciale actuelle suivant vos déclarations : OWAconstruct N100 T15 ; largeur des profilés : 15 mm ; entraxe des profilés porteurs principaux : 625 mm ; entraxe des profilés transversaux : 625 mm ; entraxe des suspentes : 1250 mm) et de panneaux de plafond à bords feuillurés du type **OWAcoustic smart edge 17** (épaisseur : 14 mm ; dimensions modulaires : 625 x 625 mm ; masse volumique mesurée : env. 300 kg/m³ ; finition des bords : K17). Un luminaire (dimensions : 625 x 625 mm) était appliqué dans le plafond suspendu et recouvert. Pendant l'essai, une charge était appliquée sur l'élément d'épreuve, de sorte qu'un moment de flexion de 60 % du moment de flexion maximal des poutres porteuses en acier dans les conditions normales de service était réalisé.

Le rapport d'essai n° PB 3.2/13-169-1 donne la description et les résultats d'un essai de résistance au feu effectué suivant les normes européennes EN 1363-1:2012 et EN 1365-2:1999 sur un plancher porteur, constitué de dalles en béton gravier (épaisseur : 90 mm) posées sur des poutres porteuses en acier IPE 200 et protégées du côté inférieur par un plafond suspendu (dimensions : env. 4000 x 3000 mm). Le plafond suspendu était constitué d'une ossature métallique (largeur des profilés : 15 mm ; entraxe des profilés porteurs principaux : 625 mm ; entraxe des profilés transversaux : 625 mm ; entraxe des suspentes : 1250 mm) et de panneaux de plafond à bords droits du type **OWAcoustic premium** (épaisseur : 15 mm ; dimensions modulaires : 625 x 625 mm ; masse volumique mesurée : env. 335 kg/m³ ; finition des bords : K3). Un luminaire (dimensions : 625 x 625 mm ; poids : env. 4,7 kg) était appliqué dans le plafond suspendu et recouvert. Pendant l'essai, une charge était appliquée sur l'élément d'épreuve, de sorte qu'un moment de flexion de 60 % du moment de flexion maximal des poutres porteuses en acier dans les conditions normales de service était réalisé.

Le rapport d'essai n° PB 3.2/13-322-1 donne la description et les résultats d'un essai de résistance au feu effectué suivant les normes européennes EN 1363-1:2012 et EN 1365-2:1999 sur un plancher porteur, constitué de dalles en béton gravier (épaisseur : 90 mm) posées sur des poutres porteuses en acier IPE 140 et protégées du côté inférieur par un plafond suspendu (dimensions : env. 4000 x 3000 mm). Le plafond suspendu était constitué d'une ossature métallique (dénomination commerciale actuelle suivant vos déclarations : OWAliné ; largeur des profilés : 14,3 mm ; entraxe des profilés porteurs principaux : 1250 mm ; entraxe des profilés transversaux primaires : 625 mm ; entraxe des suspentes : 1250 mm) et de panneaux de plafond à bords feuillurés du type **OWAcoustic premium Sinfonia** (épaisseur : 15 mm ; dimensions modulaires : 625 x 625 mm ; masse volumique mesurée : env. 270 kg/m³ ; finition des bords : K15b). Un luminaire (dimensions : 625 x 625 mm ; poids : env. 5,7 kg) était appliqué dans le plafond suspendu et recouvert. Pendant l'essai une charge était appliquée sur l'élément d'épreuve, de sorte qu'un moment de flexion de 60 % du moment de flexion maximal des poutres porteuses en acier dans les conditions normales de service était réalisé.

Le rapport d'essai n° PB 3.2/14-338-1 donne la description et les résultats d'un essai de résistance au feu effectué suivant les normes européennes EN 1363-1:2012 et EN 1365-2:2014 sur un plancher porteur, constitué de dalles en béton gravier (épaisseur : 90 mm) posées sur des poutres porteuses en acier IPE 140 et protégées du côté inférieur par un plafond suspendu (dimensions : env. 4000 x 3000 mm). Le plafond suspendu était constitué d'une ossature métallique (dénomination commerciale actuelle suivant vos déclarations : OWAconstruct N100 T24 ; largeur des profilés : 24 mm ; entraxe des profilés porteurs principaux : 1250 mm ; entraxe des profilés transversaux primaires : 625 mm ; entraxe des suspentes : 1250 mm) et de panneaux de plafond à bords droits du type **OWAcoustic premium Brillianto A** (épaisseur : 19 mm ; dimensions modulaires : 625 x 625 mm ; masse volumique mesurée : env. 220 kg/m³ ; finition des bords : K3). Un luminaire (dimensions : 625 x 625 mm ; poids : env. 5,6 kg) était appliqué dans le plafond suspendu et recouvert. Pendant l'essai une charge était appliquée sur l'élément d'épreuve.

Le rapport d'essai n° PB 3.2/15-411-1 donne la description et les résultats d'un essai de résistance au feu effectué suivant les normes européennes EN 1363-1:2012 et EN 1365-2:2014 sur un plancher porteur, constitué de dalles en béton gravier (épaisseur : 90 mm) posées sur des poutres porteuses en acier IPE 140 et protégées du côté inférieur par un plafond suspendu (dimensions : env. 4000 x 3000 mm). Le plafond suspendu était constitué d'une ossature métallique (largeur des profilés : 24 mm ; entraxe des profilés porteurs principaux : 1250 mm ; entraxe des profilés transversaux primaires : 625 mm ; entraxe des suspentes : 1250 mm) et de panneaux de plafond à bords droits du type **OWAcoustic premium Sinfonia** (épaisseur : 15 mm ; dimensions modulaires : 625 x 625 mm ; masse volumique mesurée : env. 210 kg/m³ ; finition des bords : K3). Un luminaire (dimensions : 625 x 625 mm ; poids : env. 5,3 kg) était appliqué dans le plafond suspendu et recouvert. Pendant l'essai une charge était appliquée sur l'élément d'épreuve, de sorte qu'un moment de flexion de 60 % du moment de flexion maximal des poutres porteuses en acier dans les conditions normales de service était réalisé.

Le rapport d'essai n° PB 3.2/17-345-1 donne la description et les résultats d'un essai de résistance au feu effectué suivant les normes européennes EN 1363-1:2012 et EN 1365-2:2014 sur un plancher porteur, constitué de dalles en béton gravier (épaisseur : 90 mm) posées sur des poutres porteuses en acier IPE 140 et protégées du côté inférieur par un plafond suspendu (dimensions : env. 4000 x 3000 mm). Le plafond suspendu était constitué d'une ossature métallique (largeur des profilés : 24 mm ; entraxe des profilés porteurs principaux : 1250 mm ; entraxe des profilés transversaux primaires : 625 mm ; entraxe des suspentes : 1250 mm) et de panneaux de plafond à bords droits du type **OWAcoustic premium Sinfonia Silencia** (épaisseur : 20 mm ; dimensions modulaires : 625 x 625 mm ; masse volumique mesurée : env. 140 kg/m³ ; finition des bords : K3). Un luminaire (dimensions : 625 x 625 mm ; poids : env. 5,8 kg) était appliqué dans le plafond suspendu et recouvert. Pendant l'essai une charge était appliquée sur l'élément d'épreuve, de sorte qu'un moment de flexion de 60 % du moment de flexion maximal des poutres porteuses en acier dans les conditions normales de service était réalisé.

Le rapport d'essai n° 17031A donne la description et les résultats d'un essai de résistance au feu effectué suivant les normes européennes EN 1363-1:2012 et EN 13381-1:2014 sur un plancher porteur, constitué de dalles en béton cellulaire (épaisseur : 150 mm) posées sur des poutres porteuses en acier IPE 140 et protégées du côté inférieur par un plafond suspendu (dimensions : env. 4000 x 3000 mm). Le plafond suspendu était constitué d'une ossature métallique (dénomination commerciale actuelle suivant vos déclarations : OWAconstruct N100C T24 ; largeur des profilés : 24 mm ; entraxe des profilés porteurs principaux : 1200 mm ; entraxe des profilés transversaux : 600 mm ; entraxe des suspentes : 1200 mm) et de panneaux de plafond à bords droits du type OWAacoustic Brillianto (dénomination commerciale actuelle suivant vos déclarations : **OWAcoustic premium Brillianto** ; épaisseur : 12 mm ; dimensions modulaires : 1200 x 600 mm ; masse volumique mesurée : env. 330 kg/m³ ; finition des bords : K3). Un luminaire (dimensions : 595 x 595 mm ; poids : env. 3,2 kg) était appliqué dans le plafond suspendu et recouvert. Pendant l'essai une charge était appliquée sur l'élément d'épreuve, de sorte qu'un moment de flexion de 60 % du moment de flexion maximal des poutres porteuses en acier dans les conditions normales de service était réalisé.

Le rapport d'essai n° (2100/037/15)-NB donne la description et les résultats d'un essai de résistance au feu effectué suivant les normes européennes EN 1363-1:2012 et EN 1365-2:1999 sur un plancher porteur, constitué de dalles en béton gravier (épaisseur : 90 mm) posées sur des poutres porteuses en acier IPE 140 et protégées du côté inférieur par un plafond suspendu (dimensions : env. 4000 x 3000 mm). Le plafond suspendu était constitué d'une ossature métallique (dénomination commerciale actuelle suivant vos déclarations : OWAconstruct N100A T24 ; largeur des profilés : 24 mm ; entraxe des profilés porteurs principaux : 1200 mm ; entraxe des profilés transversaux primaires : 600 mm ; entraxe des suspentes : 1200 mm) et de panneaux de plafond à bords droits du type OWAacoustic Brillianto (dénomination commerciale actuelle suivant vos déclarations : **OWAcoustic premium Brillianto** ; épaisseur : 12 mm ; dimensions modulaires : 600 x 600 mm ; masse volumique mesurée : env. 355 kg/m³ ; finition des bords : K3). Un luminaire (dimensions : 600 x 600 mm ; poids : env. 4,9 kg) était appliqué dans le plafond suspendu et recouvert. Pendant l'essai une charge était appliquée sur l'élément d'épreuve, de sorte qu'un moment de flexion de 60 % du moment de flexion maximal des poutres porteuses en acier dans les conditions normales de service était réalisé.

Le rapport d'essai n° PB 3.2/24-128-1 donne la description et les résultats d'un essai de résistance au feu effectué suivant les normes européennes EN 1363-1:2020 et EN 1365-2:2014 sur un plancher porteur, constitué de dalles en béton gravier (épaisseur : 90 mm) posées sur des poutres porteuses en acier IPE 140 et protégées du côté inférieur par un plafond suspendu (dimensions : env. 4000 x 3000 mm). Le plafond suspendu était constitué d'une ossature métallique (largeur des profilés : 24 mm ; entraxe des profilés porteurs principaux : 1200 mm ; entraxe des profilés transversaux : 600 mm ; entraxe des suspentes : 1200 mm) et de panneaux de plafond à bords droits du type OWAcoustic premium Brillianto A (dénomination commerciale actuelle suivant vos déclarations : **OWAcoustic premium Brillianto A90** ; épaisseur : 14 mm ; dimensions modulaires : 1200 x 600 mm ; masse volumique mesurée : env. 200 kg/m³ ; finition des bords : K3). Un luminaire (dimensions : 600 x 600 mm ; poids : env. 5,5 kg) était appliqué dans le plafond suspendu et recouvert. Pendant l'essai une charge était appliquée sur l'élément d'épreuve, de sorte qu'un moment de flexion de 60 % du moment de flexion maximal des poutres porteuses en acier dans les conditions normales de service était réalisé.

2. RÉSULTATS

Les résultats obtenus pendant les essais susmentionnés suivant les critères des documents de référence mentionnés au § 3 sont donnés dans les tableaux ci-dessous :

Rapport d'essai n°	(3232/3275)-CR	(3691/3845)-CR	(3686/137/10)-CR
Type de panneaux de plafond	OWAcoustic Premium	OWAcoustic Premium	OWAcoustic Premium
Type de finition des bords	droits K3	droits K3	droits K3
Dimensions modulaires des panneaux de plafond	625 x 625 mm	1250 x 625 mm	625 x 625 mm
Épaisseur des panneaux de plafond	15 mm	15 mm	15 mm
Masse volumique des panneaux de plafonds	env. 280 kg/m ³	env. 420 kg/m ³	env. 320 kg/m ³
Poids surfacique des panneaux de plafond	env. 4,2 kg/m ²	env. 6,3 kg/m ²	env. 4,8 kg/m ²
Largeur des profilés	24 mm (N100 T24)	24 mm (N100 T24)	24 mm (N100 T24)
Luminaire	non	non	oui
Type de construction de toiture ou de plancher	béton gravier	steeldeck	béton gravier
Température caractéristique après 30 minutes	env. 270 °C (sur les poutres porteuses en acier)	env. 460 °C (sur la face inférieure du steeldeck)	env. 265 °C (sur les poutres porteuses en acier)
Critères	Temps en minutes		
Chute du 1 ^{er} élément de plafond	≥ 127	≥ 32	5 ⁽¹⁾ 119 ⁽²⁾
Stabilité du plafond	CONFORME	CONFORME	CONFORME
Durée de l'essai	127	32	120
(1) Chute du luminaire.			
(2) Chute d'un panneau de plafond.			

Rapport d'essai n°	PB 3.2/15-411-1	PB 3.2/17-345-1	PB 3.2/13-169-1
Type de panneaux de plafond	OWAcoustic premium Sinfonia	OWAcoustic premium Sinfonia Silencia	OWAcoustic premium
Type de finition des bords	droits K3	droits K3	droits K3
Dimensions modulaires des panneaux de plafond	625 x 625 mm	625 x 625 mm	625 x 625 mm
Épaisseur des panneaux de plafond	15 mm	20 mm	15 mm
Masse volumique des panneaux de plafonds	env. 210 kg/m ³	env. 140 kg/m ³	env. 335 kg/m ³
Poids surfacique des panneaux de plafond	env. 3,2 kg/m ²	env. 2,8 kg/m ²	env. 5,1 kg/m ²
Largeur des profilés	24 mm	24 mm	15 mm
Luminaire	oui	oui	oui
Type de construction de toiture ou de plancher	béton gravier	béton gravier	béton gravier
Température caractéristique après 30 minutes	env. 260 °C (sur les poutres porteuses en acier)	env. 225 °C (sur les poutres porteuses en acier)	env. 225 °C (sur les poutres porteuses en acier)
Critères	Temps en minutes		
Chute du 1 ^{er} élément de plafond	61	15 ⁽¹⁾ 33 ⁽²⁾	101
Stabilité du plafond	CONFORME	CONFORME	CONFORME
Durée de l'essai	62	46	118
⁽¹⁾ Chute de la finition de surface d'un panneau de plafond. - Les dimensions (et le poids surfacique) des pièces tombées sont inférieurs aux dimensions (et au poids surfacique) permis suivant § 4 du document 1392 SF « Stabilité au feu de faux plafonds », approuvé par le Conseil Supérieur de la Sécurité contre l'Incendie et l'Explosion lors de leur réunion du 15 septembre 2011. ⁽²⁾ Chute d'un panneau de plafond.			

Rapport d'essai n°	17031A	PB 3.2/14-338-1	(2100/037/15)-NB
Type de panneaux de plafond	OWAcoustic premium Brillianto	OWAcoustic premium Brillianto A	OWAcoustic premium Brillianto
Type de finition des bords	droits K3	droits K3	droits K3
Dimensions modulaires des panneaux de plafond	1200 x 600 mm	625 x 625 mm	600 x 600 mm
Épaisseur des panneaux de plafond	12 mm	19 mm	12 mm
Masse volumique des panneaux de plafonds	env. 330 kg/m ³	env. 220 kg/m ³	env. 355 kg/m ³
Poids surfacique des panneaux de plafond	env. 3,9 kg/m ²	env. 4,2 kg/m ²	env. 4,3 kg/m ²
Largeur des profilés	24 mm (N100C T24)	24 mm (N100 T24)	24 mm (N100A T24)
Luminaire	oui	oui	oui
Type de construction de toiture ou de plancher	béton cellulaire	béton gravier	béton gravier
Température caractéristique après 30 minutes	env. 425 °C (dans le plenum) env. 380 °C (sur les poutres porteuses en acier)	env. 250 °C (sur les poutres porteuses en acier)	env. 380 °C (sur les poutres porteuses en acier)
Critères	Temps en minutes		
Chute du 1 ^{er} élément de plafond	8 ⁽¹⁾ 61 ⁽²⁾	23 ⁽³⁾ 78 ⁽²⁾	56
Stabilité du plafond	CONFORME	CONFORME	CONFORME
Durée de l'essai	62	90	60
(1) Chute de pièces en plastique du luminaire. (2) Chute du premier panneau de plafond. (3) Chute de pièces de l'armature. - Les dimensions (et le poids surfacique) des pièces tombées sont inférieurs aux dimensions (et au poids surfacique) permis suivant § 4 du document 1392 SF « Stabilité au feu de faux plafonds », approuvé par le Conseil Supérieur de la Sécurité contre l'Incendie et l'Explosion lors de leur réunion du 15 septembre 2011.			

Rapport d'essai n°	PB 3.2/24-128-1
Type de panneaux de plafond	OWAcoustic premium Brillianto A90
Type de finition des bords	droits K3
Dimensions modulaires des panneaux de plafond	1200 x 600 mm
Épaisseur des panneaux de plafond	14 mm
Masse volumique des panneaux de plafonds	env. 200 kg/m ³
Poids surfacique des panneaux de plafond	env. 2,6 kg/m ²
Largeur des profilés	24 mm (OWAconstruct)
Luminaire	oui
Type de construction de toiture ou de plancher	béton gravier
Température caractéristique après 30 minutes	env. 275 °C (sur les poutres porteuses en acier)
Critères	Temps en minutes
Chute du 1 ^{er} élément de plafond	62
Stabilité du plafond	CONFORME
Durée de l'essai	66

Rapport d'essai n°	282291/6095/CPD	285878/6379/CPD	PB 3.2/13-322-1
Type de panneaux de plafond	OWAcoustic smart edge 7	OWAcoustic smart edge 17	OWAcoustic premium Sinfonia
Type de finition des bords	feuillurés K7	feuillurés K17	feuillurés K15b
Dimensions modulaires des panneaux de plafond	1250 x 625 mm	625 x 625 mm	625 x 625 mm
Épaisseur des panneaux de plafond	14 mm	14 mm	15 mm
Masse volumique des panneaux de plafonds	env. 300 kg/m³	env. 300 kg/m³	env. 270 kg/m³
Poids surfacique des panneaux de plafond	env. 4,2 kg/m²	env. 4,2 kg/m²	env. 4,2 kg/m²
Largeur des profilés	24 mm (N100 T24)	15 mm (N100 T15)	14,3 mm (OWAline)
Luminaire	oui	oui	oui
Type de construction de toiture ou de plancher	béton gravier	béton gravier	béton gravier
Température caractéristique après 30 minutes	env. 260 °C (sur les poutres porteuses en acier)	env. 275 °C (sur les poutres porteuses en acier)	env. 255 °C (sur les poutres porteuses en acier)
Critères	Temps en minutes		
Chute du 1 ^{er} élément de plafond	80	112	35
Stabilité du plafond	CONFORME	CONFORME	CONFORME
Durée de l'essai	81	115	45

3. DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

NBN 713.020 (édition 1968).

Le document 1392 SF “Stabilité au feu de faux plafonds”, approuvé par le Conseil Supérieur de la Sécurité contre l’Incendie et l’Explosion lors de leur réunion du 15 septembre 2011. Ce document interprète les critères spécifiques pour l’évaluation de la stabilité au feu de faux plafonds assujettis à une interprétation de la norme belge NBN 713.020 (édition 1968).

4. DOMAINE D'APPLICATION

Le présent avis technique n’est qu’un aperçu des rapports d’essai examinés.

Le domaine d’application basé sur ces rapports d’essai est décrit dans les rapports de classement avec le même numéro de référence que celui du présent avis technique.

5. CONDITIONS D'UTILISATION DU PRÉSENT AVIS

Le présent avis technique ne peut pas être combiné avec un autre rapport de classement, sauf si mentionné explicitement.

Le demandeur a le droit d’utiliser les rapports d’essai de référence.

Ce document est la version originale de cet avis technique et est rédigé en français.

Ce document est une traduction en français du Avis Technique 2022-A-013A - Rév. 1, initialement délivré en néerlandais. En cas de doute, la version originale en néerlandais prévaut.

Cet avis technique ne peut être utilisé que textuellement et dans son intégralité. Les textes qui font référence au présent avis technique et qui seront utilisés à des fins publicitaires doivent recevoir l’approbation d’ISIB avant leur publication.

Le présent avis technique remplace l’Avis Technique 2022-A-013A.

Le présent avis technique comprend 13 pages.

Limite de validité : 26 novembre 2029

ÉTABLI PAR

REVU PAR